



Compte rendu de réunion N°7 du Comité « Démocratie participative - Communication					eq	Diffusion	Conv. Proch. Réunion
Du mercredi 18 mars 2021 à 20H30 en Visioconférence							
	Nom	Tél	Fax	E-mail			
<i>Elus de la Mairie de LHERM</i>	Elus de LHERM						
	M. BRUSTON Joel			joel.bruston@mairie-lherm.fr	X	X	X
	Mme NOUNIS Anne-Marie			anne-marie.nounis@mairie-lherm.fr	X	X	X
	M. MICLO Olivier					X	X
	Mme BOYE Brigitte					X	X
	Mme BOULP Lauriane					X	X
	M. Philippe GAURIER					X	X
	Mme RABARJAONA Ludivine					X	X
	M. GIL Gilbert					X	X
	Mme SOBIERAJEWICZ Fatiha					X	X
Mme VERGNHES Sylvia					X	X	
Mme LEFEBVRE Nadège					X	X	
<i>Citoyens</i>	<i>Mme SERVAIN Audrey</i>					X	X
	<i>M. NOEL Olivier</i>					X	X
	<i>Mme GIRARD Anne-Marie</i>					X	X
	<i>Mme JOUANNE Peggy</i>					X	X
	<i>Mme BABI Catherine</i>					X	X
	<i>M. LOUBINOUX Bernard</i>					X	X
	<i>Mme SAEZ Agathe</i>					X	X
	<i>M. MARCE Hervé</i>					X	X
<i>Mme GUILLOT Amandine</i>					X	X	
<i>Autres intervenants</i>							

Prochaine réunion :

Jeudi 6 mai à 20H30 en Visioconférence

I. Objet de la réunion :

1. Intervention de la 1ère adjointe de la mairie de Tournefeuille sur les « appels à projets participatifs » qu'ils ont mis en œuvre.
<https://www.mairie-tournefeuille.fr/appele-projets-participatifs>
2. Conseils de quartier : que manque-t-il pour démarrer le « Comité d'Animation » ?
3. Les Chroniques de Lherm : Lancement du N°1
4. L'Echo de Lherm : le numéro à venir.
5. Suivi PanneauPocket
6. Suite de la réflexion sur la constitution du Comité d'Ethique et sa mission.
7. Questions diverses

II. Points abordés

1. Intervention de la 1^{ère} adjointe de la mairie de Tournefeuille sur les « appels à projets participatifs » qu'ils ont mis en œuvre

Mme Isabelle MEIFFREN nous partage un powerpoint de présentation, qui est visible en annexe sur le drive du Comité. L'enregistrement de la réunion est également accessible sur le drive.

Il s'agit de la 5^{ème} édition de cet appel à projets participatif citoyen, pour lequel il est prévu un montant dans le budget d'investissement de la Commune (20-25 000 €). La ligne budgétaire est nommée : « investissement de droit privé ».

Ces projets sont élaborés en grande autonomie. Il s'agit de petits projets (8 000€ maximum par projet, mais la plupart tournent autour de 1000 – 1500€). Pour de gros projets, seule la moitié de la somme est allouée au départ.

Il peut y avoir débat sur certains projets, comme cela a été le cas pour un projet de verger dans un lotissement, mais, finalement, la commune a donné la main aux habitants et le projet a été réussi.

C'est un groupe d'élus volontaires qui a élaboré cette action, issus de l'assemblée plénière Agenda 21 qui se réunit 2 fois par an.

Il y a volonté de se rapprocher des associations. D'ailleurs, dans le règlement, il est spécifié que les porteurs de projet doivent soit être en association, soit être portés par une association existante.

Il faut compter environ 9 mois entre le dépôt d'un projet et sa réalisation. Il faut fournir un budget très détaillé.

Au bout de 4 ans, c'est le service de la vie associative qui a pris en charge cette démarche.

Un des axes fort, c'est qu'il n'y ait pas de privatisation de l'espace public.

En gros, il y a 4-5 projets déposés par an. Une fois ceux-ci élaborés et analysés, il y a une rencontre pour présenter ceux-ci à la population : la « Criée » des projets. Le projet doit être présenté en #10 lignes et défendu. Cet événement est publié dans la presse et par les réseaux sociaux. Il y a ensuite le vote du public et les projets sont classés par un système de points. Très souvent, tous les projets sont retenus, car au total l'enveloppe budgétaire est rarement dépassée. Et, s'il y a dépassement, les projets non retenus sont présentés l'année suivante. Tout le monde peut voter à partir de 11 ans. La commune soutient maintenant les porteurs de projet par l'intermédiaire d'une chargée de mission.

Actuellement il y a 14 projets. 5 vont être mis en œuvre : projet de végétalisation/broyeur de quartier/plantations de fruitiers/atelier de réparation de vélos/

Un repair café a été réalisé à partir de cette démarche. Les maisons de quartier sont des relais également.

Une évaluation a été faite l'année dernière auprès des porteurs de projet, avec un questionnaire anonyme. Il y a eu de très bons retours.

Il est important qu'il n'y ait qu'un seul référent technique de la commune.

Cette démarche permet de renouer du lien sur du concret. Il est important d'aider les porteurs de projet sur la communication, et pour les orienter sur d'autres associations ou ressources. Le contenu de la communication doit être fait le moins possible à leur place : « on s'interdit de retoucher la communication élaborée. » Il est important de toucher le maximum d'habitants : par exemple petite carriole pour faire voter partout.

Agathe nous fait part d'une expérience à Rotterdam avec des immigrés des anciennes colonies hollandaises. Cela passait par les maisons de quartier. Il fallait aider au montage des dossiers et aussi à la

réalisation. Par exemple pour des plantations, les services techniques de la municipalité avaient réalisé les trous dans le sol.

Il y a un cadre pour tous ces projets, lié à l’agenda 21 : biodiversité, mobilité, économie de ressources, etc.

Isabelle MEIFFREN nous invite à venir à Tournefeuille pour voir sur place comment cela se passe, quels projets ont été réalisés, comment, etc.

Nous avons toutes et tous été « enthousiasmés » par ce partage et cette expérience. Une visite prochaine s’impose...

2. Conseils de quartier

La constitution des 6 conseils de quartier avec le principe de découpage, ainsi que le mode de constitution de ces conseils tel que proposé a été adopté par le Conseil municipal lors de sa séance du 14 janvier dernier.

Au moment de la réunion, il ne manquait plus qu’une personne comme « référent.e-animateur.trice » pour les 6 quartiers prévus, pour arriver à 12, afin qu’il y ait un binôme d’élus par quartier.

Depuis, tous les quartiers sont pourvus :

Quartiers	Quartier 1 Nord-Ouest	Quartier 2 Nord	Quartier 3 Est	Quartier 4 Centre	Quartier 5 Sud-Ouest	Quartier 6 Sud
Référent- animateur	Frédéric PASIAN	Brigitte BOYE	Anne-Maire NOUNIS	Joël BRUSTON	Olivier MICLO	Ludivine RABARIJAONA
Référent- animateur	Carine LESCAUT	Florence MIRASSOU	Sylvia VERGNHES	Mei-Ling PHI VAN NAM	Gilbert GIL	Jean-Paul CEREZO

Le « Comité d’Animation », tel qu’il a été défini et exposé au Conseil municipal, va se réunir prochainement pour démarrer.

3. Quatre pages – Echo de Lherm

Echo de Lherm : Le BAT a été validé. Il ne s’agissait que de corriger les fautes d’orthographe ou de grammaire. Anne-Marie a fait appel à des « spécialistes » pour cela.

La distribution devrait se faire d’ici 15 jours environ.

Le prochain numéro est prévu pour septembre. Il faudra fournir les articles avant fin juin.

Les Chroniques de Lherm : La distribution se fera finalement en même temps que l’Echo du Lherm.

Un flyer sur Panneapocket sera inclus dans ce 4 pages, ainsi que le flyer sur les Jardins partagés, et le nouveau règlement concernant les jardins fleuris (par photos)

Le comité a été d’accord pour être le « Comité de Rédaction » de cette publication, ce qui sera indiqué en bas de première page.

La distribution devrait normalement avoir lieu prochainement, l’idée de lancer les impressions à partir de la mairie pose problème de disponibilité du personnel.

4. Panneau-Pocket.

A ce jour (jour de la réunion), depuis la mise en œuvre de l’application pour Lherm, soi, il y a 200 abonnés, Il y a la possibilité de créer une communication de Panneapocket vers Facebook. A l’étude.

Anne-Marie doit rencontrer le prestataire du site internet , pour voir comment procéder pour le remanier.

Le Comité pourrait être « acteur de ce changement » !

Panneapocket fonctionne et semble apprécié par beaucoup de citoyen.ne.s

5. Comité d'éthique

Joël présente un tableau excel qui reprend tous les items de la Charte de l'Elu local qui a été adoptée par le Conseil municipal, avec le numéro, l'intitulé, et la description de chaque engagement. A ces 3 colonnes s'ajoutent :

- Outils et documents mis à disposition,
- Choix des thèmes pour l'année,
- Echéance,
- Analyse résumée
- Et conseils prodigués par le Comité

Ce tableau est mis à disposition en annexe, pour pouvoir y travailler pour la prochaine réunion.

Un Comité d'éthique : Mission à compléter à partir des éléments de la « Charte de l'élú local »

III. Autres sujets

Organiser une visite-rencontre avec la ville de Tournefeuille

IV. Prochaine réunion

Prochaine réunion fixée au **jeudi 6 mai à 20 H 30**

Objectifs :

- Avancer sur la communication
- Faire le point sur l'avancement des différents sujets : conseils de quartier, 4 pages, etc.
- Avancer sur le contenu de la mission du Comité d'éthique

V. Annexes

Powerpoint présenté par Isabelle MEIFFREN
Enregistrement audio et video de la dernière réunion
Tableau Comité d'Ethique
Tableau quartiers LHERM

Ces documents du Comité sont accessibles par le lien : <https://urlz.fr/ebw>
dans « Réunion n°7 18-03-2021 »